59E SESSION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
21-27 NOVEMBRE 2026
EZULWINI, ESWATINI

ORDRE DU JOUR (FEUILLETON)

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026

Ordre du jour

1. **Élection du Président et du Vice-président du FP-SADC pour la période 2026-2028, conformément à l'article 11(2), de la Constitution, lu conjointement avec l'article 10 du Règlement intérieur ; reconnaissance des membres sortants du Comité exécutif ; et passation de pouvoirs entre le Président sortant et le nouveau Président du FP- SADC.**

   (i) Allocution de fin de mandat de l'Hon. RANDRIANASOLONIAIKO Siteny Thiery, Président sortant du FP-SADC et Président de l'Assemblée nationale de Madagascar.

   (ii) Cérémonie de reconnaissance en l'honneur du Président sortant:
   (a) *Ardent défenseur de la démocratie - Président*

   (iii) Élection du Président et du Vice-Président et du Vice-président du FP-SADC pour la période 2026 à 2028, en application de l'article 11, alinéa 2, de la Constitution, lu conjointement avec l'article 10 du Règlement intérieur

   (iv) Passation officielle de pouvoir entre le Président sortant et le nouveau Président du FP-SADC.

   (v) Prise de fonction du nouveau Président, prononciation du discours d'investiture [allocution inaugurale] et reprise des travaux restants de l'Assemblée plénière sous la présidence du nouveau Président.

Fin.